

Madame, Monsieur,

Comme chaque année, vous trouverez dans ce bulletin les éléments concernant le budget communal : clôture de l'exercice antérieur, présentation du nouveau budget.

Vous trouverez également un document d'information communal sur les risques majeurs qui complète le Plan Communal de Sauvegarde présenté en réunion publique le 31 janvier.

Au travers de ce Plan Communal de Sauvegarde pourra se tisser un engagement où chaque citoyen participera activement à la vie de la commune.

À l'ère du tout numérique, où les réseaux sociaux occupent une place prépondérante dans nos échanges quotidiens, il est essentiel également de rappeler la valeur inestimable des rencontres en personne. La fête des voisins en sera une belle occasion, aussi je vous invite à y participer nombreux.

Nadine Chevrol, Maire

CONSEIL MUNICIPAL : LE POINT SUR LES DOSSIERS EN COURS

Aménagements et travaux

Bâtiments communaux :

Afin de poursuivre la rénovation des bâtiments communaux, le conseil municipal a accepté plusieurs devis concernant le changement des 3 fenêtres de la salle associative, l'isolation et le changement du plancher de la salle du conseil et le remplacement des luminaires de l'ensemble des bâtiments, ainsi que la rénovation de la toiture de la salle associative. Les dossiers ont été envoyés aux différents financeurs (Département, Région, SDED). Les travaux débutés en 2024 devraient se terminer en 2025.

Place du village :

L'entreprise CHEVAL a effectué les travaux pour créer les éperons drainants permettant de canaliser les eaux souterraines et de ruissellement vers les drains existants pour assainir le parking de la place. Quelques améliorations à apporter (finalisation d'un des éperons, pose d'une quille, ...)

Voirie :

Montée du bois d'Onay :

Les travaux d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques ont été réalisés. Les travaux de réfection de voirie et de gestion des eaux pluviales par l'entreprise Cheval auront lieu prochainement.

Entretien de la voirie :

L'entreprise BAJAT interviendra cet été pour reboucher les trous sur certaines voies communales à raison d'une tonne et demie de matière.

Entretien des fossés et chemins :

La commission voirie effectuera un recensement des priorités concernant l'entretien des fossés et le broyage des bordures.

Convention d'occupation des sols :

Suite à la convention d'occupation des sols signée entre la commune et le propriétaire de la parcelle ZA 106, les travaux de modelage d'une cunette le long des parcelles ZA 98 et ZA 96 ont été effectués en début d'année.

INFORMATIONS DIVERSES

Action Santé Haute Herbasse :

Cette association gérée par des bénévoles existe depuis 2018. Elle est financée grâce aux subventions des communes adhérentes qui ont signées la convention (Crépol, Le Chalon, Saint Christophe et le Laris, St Laurent d'Onay, Valherbasse) et en grande partie de l'ARS (Agence Régionale de Santé). Cette année la commune de Bathernay rejoint l'association en signant la convention.

Les interventions de la coordinatrice (Flavie BOUHET), salariée d'Action Santé Haute Herbasse, sont gratuites ainsi que toutes les animations proposées dont voici la liste :

En avril en collaboration avec le PIJ : Prévention harcèlement et bien vivre ensemble.

En juin, à Crépol, en collaboration avec les insatiables (Inscription obligatoire auprès de Flavie Bouhet):

- **3 juin** : Loto gourmand pour les + de 60 ans et aux aidants.

- **10 et 17 juin** : Ateliers cuisine pour les aidants.

Les projets de soirée à venir :

- Une présentation de l'espace santé avec la MJC de St Donat et le Dr Lamotte.

- Une nouvelle collaboration avec le PIJ est prévue, n'hésitez pas à nous faire part des thèmes concernant les 11-30 ans que vous souhaiteriez voir aborder.

Toutes les informations sont publiées sur les panneaux pocket et les sites des communes.

Renseignements auprès de la coordinatrice Flavie BOUHET Tel : 06 33 51 09 61 ou 04 75 24 15 07 -

Mail : sante.herbasse@gmail.com. aux heures d'ouverture du bureau : Lundi 8h30 16h30 - Mardi et vendredi de 9h 17h - Jeudi 8h 16h

Bus France services : Il est toujours présent le mardi de 8h30 à 13h30 devant la mairie de Crépol. Des professionnels sont là pour vous aider dans vos démarches administratives.

Plan Communal de Sauvegarde (PCS) :

Le PCS a été présenté au Conseil Municipal et aux habitants de la commune lors d'une réunion publique. Les personnes identifiées pour une mission (alerte, logistique, assistance aux personnes, communication) seront prochainement réunies pour préciser le rôle de chaque cellule en vue d'effectuer un exercice avec l'aide des services compétents.

DICRIM : Document d'Information Communal sur les Risques majeurs :

En lien avec le PCS, chaque commune doit rédiger son DICRIM. Ce document est un outil permettant d'informer les habitants sur les risques majeurs auxquels la commune est exposée. Il indique les mesures de prévention, de protection, et de sauvegarde répondant aux risques majeurs susceptibles d'affecter la commune. Vous trouverez ce document avec le bulletin.

Contrat ALCOME – Réduction des mégots dans l'espace public

La commune a signé un contrat avec ALCOME, éco-organisme agréé par l'état pour réduire les mégots dans l'espace public. Suite à la signature de ce contrat, la commune recevra un cendrier de rue et 50 petits cendriers individuels à distribuer lors de manifestations. Le cendrier sera posé dans la cour de la salle associative. La commune disposera d'un budget de 0,50 € / habitant pour la communication, la gestion des mégots ou l'achat de nouveaux cendriers de rue.

Bruit de voisinage :

Nous appelons votre attention sur l'arrêté préfectoral du 11 juillet 2023, qui règlemente les activités bruyantes.

A noter que l'usage par les particuliers d'outils bruyants tels que tondeuses, perceuses, tronçonneuses, débroussailleuses est possible uniquement de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30. Il n'est pas autorisé les dimanche et jours fériés.

Vol sur la commune :

Plusieurs cambriolages ont eu lieu sur la commune, soyez vigilants, fermer correctement les portes lorsque vous vous absentez.

Saint Laurent d'Onay, village ambassadeur du don d'organes !

Le conseil municipal a décidé de faire de Saint Laurent d'Onay, un village ambassadeur du don d'organes suite à une sollicitation du collectif Greffes+.

Nous souhaitons ainsi partager les valeurs de solidarité, de fraternité qui nous sont communes. Ce projet est soutenu par l'Association des Maires de France, le ministère de la santé via son Agence de la biomédecine et la Fondation de l'académie de médecine.

Le don d'organes a besoin de vous, de nous car l'enjeu est important. Le nombre de patients en attente d'une greffe, qui augmente chaque année, est de 27000 alors que le nombre de greffes réalisées par an est de l'ordre de 6000 et l'on constate plus de 1000 décès par manque de greffons.

Le frein majeur est le taux de refus. Il est d'environ 35% alors que selon différentes enquêtes il devrait être de 15%. Même si notre loi précise que nous sommes tous donneurs, à moins d'avoir exprimé un refus de son vivant, Il est très difficile pour les familles, dans un moment aussi douloureux et au regard de la sidération de l'instant, de répondre avec bienveillance sur l'éventuelle opposition du défunt.

C'est pourquoi il faut en parler avec ses proches naturellement, sans être dans l'urgence : «toi, est-ce que tu t'opposerais au don de tes organes si les conditions de ton décès te plaçaient en situation de donneur potentiel?».

Tout l'intérêt de cette action est de sensibiliser, soutenir, susciter le débat, l'échange ce qui apportera un effet protecteur pour vos proches si toutefois ils devaient se trouver dans cette situation. En parler, c'est les protéger!

Nous allons matérialiser cet engagement par la pose d'un panneau dans notre village.

Les automobilistes vont être invités à se poser la question en traversant les communes de France acceptant de devenir ambassadrice du don d'organes comme l'est maintenant notre commune de Saint Laurent d'Onay.

Le «ruban vert» porte l'image de cette belle cause, il est le symbole du don d'organes et aussi également le signe distinctif de la gratitude exprimée par la société envers tous les donneurs d'organes et de tissus, et d'espoir pour les patients en attente.

Si vous souhaitez plus d'informations, vous pouvez vous rendre sur le site don d'organes.fr.

Vous pouvez consulter aussi le site du collectif Greffes+: www.greffesplus.fr ou contacter par email: villes-ambassadrices@greffesplus.fr

DISPOSITIF « OUI PUB »

En avril 2022, le SYTRAD s'était engagé pour 3 ans dans l'expérimentation nationale du dispositif « OUI PUB » pilotée par l'ADEME et le Ministère de la Transition Écologique. Quatre de ses 12 collectivités membres, dont Valence Romans Agglo avaient mis en œuvre une nouvelle disposition : seuls les foyers ayant apposé un autocollant « OUI PUB » sur leur boîte à lettres recevaient les imprimés publicitaires. Cette mesure visait à limiter la distribution des publicités non désirées et à réduire les déchets papier. Cette expérimentation a malheureusement pris fin le mercredi 30 avril 2025 pour un retour au dispositif « STOP PUB »

Vous avez plusieurs possibilités pour trouver un autocollant "STOP PUB" :

- Sur le site du gouvernement : [télécharger l'autocollant "STOP PUB"](#)

- Dans vos magasins,
- Votre mairie,
- Les déchetteries de votre collectivité,

Vous pouvez exprimer votre souhait de ne pas recevoir de la publicité par toute mention apposée sur votre boîte aux lettres : étiquette fabriquée ou fournie, écriture au feutre ou autocollant.

CCAS colis de Noël :

Nous ne sommes pas encore au mois de décembre, mais ce bulletin va nous permettre d'anticiper les fêtes de Noël, et plus précisément la distribution de colis de fin d'année à nos anciens.

Le temps passe, et petit à petit certains d'entre nous atteignent, sans s'en apercevoir, l'âge de bénéficier de ce petit plaisir. Nous parlons de ceux qui auront eu 70 ans en 2025. Pour ces nouveaux et aussi pour les bénéficiaires plus anciens, nous proposons plusieurs possibilités cette année.

Soit vous souhaitez recevoir un colis qui vous sera porté par deux conseillers municipaux, soit vous préférez participer à un repas de fête avec les anciens de Crépol (le repas se fait à la salle des fêtes de Crépol le 11 novembre), soit vous souhaitez faire bénéficier les personnes en difficulté de la somme correspondante à votre colis et dans ce cas, nous nous chargeons d'acheter des produits de consommation courante que nous portons au resto du cœur à Romans.

Pour connaître votre décision, nous invitons chaque personne de la commune âgée de 70 ans ou plus à remplir le formulaire joint à ce bulletin et à le déposer en mairie.

Nid de frelons :

La commune a renouvelé la convention avec le groupement de défense sanitaire de la Drôme pour la destruction des nids de frelons asiatiques.

VALENCE ROMANS AGGLO

Chemins des artistes 2025 :

Les 11 et 12 octobre la manifestation « chemin des artistes » aura lieu sur les communes de Valence Romans agglo qui comptent moins de 10 000 habitants. Cette manifestation, gratuite, vise à faire se rencontrer dans nos petits villages, différents artistes et leurs productions avec la population locale.

Cette année encore, Saint Laurent d'Onay accueillera quatre ou peut être cinq artistes. Nous ne savons pas encore qui sera des nôtres mais vous êtes tous cordialement conviés à venir découvrir ce qu'ils proposeront dans le domaine des arts visuels (peinture, dessins, photos, sculptures, gravures, fusains,...).

Service communication de VRA :

La personne en charge de ce service a été reçue en mairie. Suite à cette rencontre, une aide a été apportée à la commune pour la création d'un logo. Après présentation de plusieurs solutions, le choix a été fait en conseil municipal.

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

Comité d'animation :

Fête des Voisins le vendredi 23 mai à partir de 19h

Venez profiter d'un moment convivial autour d'un repas partagé dans lequel chacun amène à boire et à manger

Apéritif offert par la mairie.

La fête des voisins est une des rares occasions de se rencontrer tous au cœur du village. Rendez-vous dans la cour de l'ancienne école. Partie de pétanque prévue, amenez vos boules !

Le Comité vous attend :

Le comité cherche de nouveaux adhérents, en tant que membre bénévole ou membre du bureau. Les personnes intéressées peuvent contacter Benoit Seguin (Président) par mail : [**benoit.seguin@laposte.net**](mailto:benoit.seguin@laposte.net)

Après le départ de Caroline Lamarche et de Roxane Hibon du bureau, la tête du comité est en effectif réduit (Seguin Benoit (Président), Briaud Guillaume (Trésorier)). Les animations le seront donc aussi. Cependant, faire vivre le village est important. Chacun peut participer à sa mesure et avec ses envies. A très bientôt donc.

ACCA :

Président : Jean Pierre MOREL – Vice président Frank BOISSIEUX - Secrétaire : Daniel COHET – Trésorier : Didier MARCON

L'assemblée générale aura lieu le **27 juin à 20H** à la salle associative

L'Abricot :

L'Abricot, association des parents d'élèves de l'école des Collines à Valherbasse, vous fait part de quelques dates pour les événements à venir : la kermesse le 4 juillet, la boom d'halloween le 31 octobre, le marché de Noël le 6 décembre. Le tout à la salle Haute Herbasse.

Toutes nos manifestations sont publiées sur le panneau Pocket de Crépol, Saint Laurent d'Onay et Valherbasse, n'hésitez pas à le consulter.

Nous vous souhaitons un bel été.

L'équipe Abricot

La petite Carniotte : Saison 2024-2025

Cette année écoulée a encore été riche en événements pour *la Petite Carniotte*. Grâce à l'engagement de ses 150 adhérents, ses animateurs, ses bénévoles mais aussi au soutien des communes, l'association a pu cette année encore proposer aux habitants des activités sportives et culturelles aussi bien pour les adultes que pour les enfants. En avril dernier, l'association a offert, grâce à la participation de Valence Romans Agglo, un atelier et un spectacle sur les arts du cirque. Les participants et spectateurs sont venus nombreux. Tous enchantés, l'association prévoit de réitérer un événement comme celui-ci la saison prochaine.

Quelques dates à retenir :

- **L'Assemblée Générale** de l'association se tiendra le **samedi 21 juin à 10 h** à la « salle des anciens » au village de Miribel. Tous les adhérents, les bénévoles et habitants intéressés sont chaleureusement invités à y participer. L'occasion de faire le point sur les activités, actions menées, d'échanger autour des projets futurs.

- **Le forum des associations** est prévu le **samedi 6 septembre à l'Espace Haute Herbasse**. Les associations des communes seront présentes pour proposer des activités menées la saison prochaine.

BIBD'4 à Montrigaud : Horaires d'ouverture : Samedi de 10h à 12 h - Mardi de 16h à 18h

La BIBD'4 propose un grand choix de livres, romans, documentaires adultes et enfants, BD adulte et enfant. Tous les 6 mois, environs 400 livres sont échangés à la MDD (Médiathèque Départementale de la Drôme). De plus nous achetons régulièrement des nouveautés.

Nous organisons plusieurs fois par an des manifestations culturelles.

La bibliothèque continue son partenariat avec l'école de Valherbasse. Chaque classe bénéficie d'une lecture par trimestre par les bénévoles de la bibliothèque.

Le 23 mai une soirée rencontre avec l'auteur Gilbert Vincent Caboud est organisée à 19h à l'auberge chez Clément à Montrigaud (Valherbasse).

Nous recherchons des bénévoles pour renforcer notre équipe. L'équipe de la BIBD'4 .

Bibliothèque ABC Crépol : Horaires d'ouverture : Mercredi de 16h30 à 18h30 - Samedi de 10h à 12h

La bibliothèque ABC vous propose une soirée quizz cinéma à Crépol :

Vendredi 6 juin, quizz en équipes sur le thème du cinéma dans la **salle sous la mairie**.

Accueil dès **19h30** pour former les équipes **intergénérationnelles** et permettre le début du jeu à 20h.

Ce jeu est proposé gratuitement par la médiathèque de Valence et sera animé par les bénévoles de la bibliothèque de Crépol.

L'équipe gagnante se verra offrir une carte d'abonnement de 6 places au cinéma de la MJC de St Donat.

Petite restauration avec buvette sont prévues sur place après le quizz.

Protégeons la Chouette Effraie dans Notre Commune

Chères habitantes, chers habitants,

Autrefois, la chouette effraie, était familière dans nos campagnes.

Grande prédatrice de petits rongeurs, elle est une alliée naturelle pour les agriculteurs et les jardiniers, et elle joue un rôle important dans l'équilibre de nos écosystèmes.

Cet oiseau nocturne est malheureusement en déclin dans de nombreuses régions, y compris la nôtre.

Pourquoi la chouette effraie est-elle menacée de disparition?

Sa raréfaction est principalement due à :

La disparition des habitats : La modernisation des bâtiments réduit ses espaces de nidification : greniers clochers

Les dangers humains : Collisions avec les véhicules, empoisonnements indirects et pièges non intentionnels.



Nos actions pour protéger la chouette effraie

La municipalité s'engage à soutenir la biodiversité locale à travers plusieurs initiatives :

Installation de nichoirs : En collaboration avec des associations locales, des nichoirs adaptés peuvent être installés dans des lieux favorables (granges, combles, clochers bâtis neufs ou anciens..)

Sensibilisation : Des ateliers et conférences peuvent être organisés pour en apprendre davantage sur cet oiseau et les gestes simples à adopter pour sa protection.

Comment pouvez-vous contribuer ?

En protégeant la chouette effraie, nous protégeons bien plus qu'une espèce : nous agissons pour un environnement sain et équilibré, bénéfique pour tout le vivant.

Chaque geste compte ! Voici quelques idées :

- Préservez les vieux arbres et les bâtiments anciens, qui offrent des abris naturels.
- Participez à nos initiatives en tant que bénévole.

Signalez à la mairie tout site propice à l'installation d'un nichoir.

Pour plus d'informations ou pour participer aux actions, contactez la mairie au **04 75 71 72 18** ou par email à saintlaurentdonay@valenceromansagglo.fr

ENSEMBLE, FAISONS DE NOTRE COMMUNE UN HAVRE DE PAIX POUR LA CHOUETTE EFFRAIE !

MAIRIE, 1 place de la Mairie – Tel : 04 75 71 72 18 – Mail : saintlaurentdonay@valenceromansagglo.fr -

Adresse du site : saintlaurentdonay.fr

Bulletin de la mairie de St Laurent d'Onay
1, Place de la Mairie

Responsable de publication : Nadine CHEVROL

Rédaction : Commission communication composée de
N. CHEVROL, O. DOREY, F. MARCON, L. VANARET.

BUDGET réalisé en 2024 (Compte Financier Unique)

INVESTISSEMENT

DEPENSES	
Remboursement d'emprunts (capital)	4 649 €
Dépôt et cautionnement	586 €
TOTAL :	5 235 €
Matériel et outillage	1 892 €
Voirie 2023	5 460 €
TOTAL :	7 352 €
Porte mairie + 3 fenêtres	6 056 €
Place du village	165 €
Fenêtres nord maison Thomé	3 562 €
Toiture salle associative	8 526 €
Isolation salle conseil + traitement	3 204 €
Réparation salle associative	7 503 €
TOTAL :	29 015 €

RECETTES	
FCTVA	8 257 €
Taxe d'aménagement	1 330 €
Virement section de fonctionnement	42 437 €
TOTAL :	52 024 €
Subventions :	
Fond de concours VRA *	3 000 €
Porte mairie + 3 fenêtres	4 037 €
Toiture salle associative	2 842 €
Fenêtres nord maison Thomé	594 €
TOTAL :	10 473 €
Dépôt et cautionnement	615 €

TOTAL DEPENSES 41 602 €

TOTAL RECETTES

63 111 €

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	
Eau et assainissement	309 €
Energie électrique	2 463 €
Combustibles et carburant	4 265 €
Fournitures diverses	451 €
ACHATS	7 489 €
Contrat de prestation et maintenance	4 318 €
Assurances	3 134 €
Location véhicule agent	400 €
Entretien des bâtiments	1 129 €
Entretien voirie (déneigement, élagage,...)	2 776 €
Divers	370 €
Frais postaux et télécommunication	907 €
Publicité, relations publiques, publication	679 €
Rémunération d'intermédiaires	802 €
Charges diverses (CDG, abonnements, ...)	365 €
SERVICES EXTERIEURS	14 880 €
IMPOTS ET TAXES	2 704 €
Charges à caractère général	25 072 €
Charges de personnel et frais	19 142 €
Dépenses liées aux élus	15 419 €
Contribution aux organismes (SIVOS, SIVU, ...)	35 433 €
Service incendie	3 121 €
Subventions aux associations	938 €
Autres charges exceptionnelles (caution,...)	
Charges financières (intérêts des emprunts)	1 247 €
Fond de péréquation intercommunal	101 €

RECETTES	
Concession cimetière	150 €
Remboursement par des tiers	8 989 €
Droit de permis de stationnement	239 €
TOTAL	9 378 €
Impôts et taxes	43 705 €
Dotation de solidarité VRA agglo	35 608 €
Attribution de compensation	2 818 €
Fonds départementaux	18 829 €
TOTAL	100 960 €
Dotation de l'état et participations	17 904 €
Dotation aux élus locaux	6 348 €
FCTVA Fonctionnement	483 €
Etat, compensation TF et TH	905 €
Attribution fond de péréquation TP	1 736 €
Dotation de recensement	313 €
Autres organismes FAE	165 €
TOTAL	27 854 €
Revenus des immeubles	40 052 €
Produits divers	395 €
Reprise sur amortissement et provision	398 €

TOTAL DEPENSES 100 474 €

TOTAL RECETTES

179 037 €

